Mobiliser les acteurs : qui ?

Proposer des rôles distincts dans la concertation aux différents acteurs clés

	Acteur 1	Acteur 2	Acteur 3	***
Information	Х			
Sensibilisation				
Consultation (recueil des attentes et des contraintes)			х	
Co-construction du diagnostic / du plan d'action				
Mobilisation sur le long terme, pour contribuer à la mise en œuvre des actions (en précisant ou non un thème)		Х		
Mobilisation sur le long terme, pour contribuer au suivi et à la gouvernance du PCAET				

Source: ADEME

Mobiliser les acteurs : Comment mobiliser les entreprises sur le PCAET ?

- Parler le langage des entreprises, et intégrer leurs contraintes
- Les mobiliser selon des modalités compatibles avec leur mode de fonctionnement
- · Proposer une offre de services adaptée :

Initier des projets, créer des outils ou des équipements, tels que

- aires de covoiturage, systèmes d'auto-partage,
- voies cyclables, parkings à vélos, , nouvelles dessertes de zones d'activités par mobilité bas carbone, etc.;
- Valoriser les entreprises « dynamiques et responsables » via :
 - les marchés publics, rencontres acheteurs publics / offre privée locale ;
- les démarches exemplaires : écologie industrielle, plan de déplacements (inter)entreprises (PDIE), etc.
- Intégrer les entreprises dans des dynamiques de labels de territoires

Les bénéfices du PCAET pour les entreprises

- Bénéficier d'un travail collectif :
 - Mutualisation de certaines études (diagnostic par exemple);
 - Partage d'expériences ;
 - Recherche de solutions de financement
- Service Faire valoir leur point de vue et leurs attentes
- Réduire/maitriser ses consommations d'énergie En engageant des
- Réduire ses émissions de GES

actions appropriées

Réduire la vulnérabilité de l'entreprise vis-à-vis des changements climatiques

Source: APCC

Les bénéfices du PCAET pour les entreprises

- Promouvoir des produits/solutions innovant(e)s en lien avec les objectifs du PCAET
- Anticiper les évolutions à venir sur le territoire et les évolutions réglementaires liées à l'environnement
- Renforcer son ancrage territorial (un des thèmes d'une démarche RSE)
- Valoriser les actions internes de l'entreprise via la communication faite par la collectivité
- Se différencier de la concurrence

Les **retombées économiques** peuvent être importantes pour les entreprises.



Elles peuvent être directes (gains sur l'énergie par exemple) ou indirectes (image de l'entreprise, communication sur les produits...).

Source : APCC

Mobiliser les acteurs : le choix de la méthode participative

Le choix de la (des) méthode(s) doit prendre en considération les cinq éléments suivants:

- Objectifs: les raisons de la participation et les résultats escomptés
- Sujet : la nature et l'ampleur de l'enjeu
- Participants : les personnes qui sont concernées, intéressées ou susceptibles de contribuer aux solutions
- Durée : le temps disponible
- Budget : la disponibilité des ressources





COMMENT CHOISIR UNE METHODE, DES OUTILS?

Des critères à prendre en compte :

- La nature du projet et de la réflexion (approche politique, plus ou moins opérationnelle, production de connaissances, construction d'une vision/diagnostic/stratégie partagée, évaluation participative, mobilisation pour agir ensemble, expérimentation de nouvelles pratiques etc.)
- Le temps alloué à l'élaboration du projet (de quelques heures à plusieurs mois, au-delà)
- Le nombre et les types d'acteurs à mobiliser (acteurs ciblés, différentes parties prenantes, public large)
- Méthode déjà éprouvée, plus expérimentale, innovante
- Méthode très balisée, laissant de la latitude au territoire
- Méthode facile d'appropriation ou nécessitant un appui, une expertise
- Les moyens disponibles

Privilégier une pluralité d'outils pour toucher un plus grand nombre d'acteurs





Mobiliser les acteurs : comment ?

Echelle d'Arnstein A Ladder of Citizen participation, 1971

- Information sur le projet
- Clarification des règles du jeu
 - Pour la maîtrise d'usage : définir le niveau de participation attendue
- Pas de solutions clés en mains

- Cf. charte de la participation



Charte de la participation du public







CHARTE DE LA PARTICIPATION



Charte de la participation du public

Pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie

La charte de la participation

Article 1 : Un cadre clair et partagé

Article 2 : Un état d'esprit constructif

Article 3 : la mobilisation de tous

Article 4 : le pouvoir d'initiative du

citoyen









BOUSSOLE DE LA PARTICIPATION, UN OUTIL LIBRE ET GRATUIT

Fondé sur la Charte de la participation, la boussole vous aide à :

- Définir l'ambition participative
- Concevoir et mettre en oeuvre votre processus participatif,
- Suivre et auto-évaluer votre démarche

La boussole de la participation développée par le Cerema : https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-participation-application-organiser-suivre
Pour en savoir plus et obtenir l'outil : boussole-participation@cerema.fr





tiers garant du processus pa

LES OUTILS DE MOBILISATION ET PARTICIPATION

Outils d'information

Outils de mobilisation

Outils de participation

Relais presse
Affiches, Distribution de
plaquettes ou flyers
Site internet
Bulletin de la collectivité
Expositions
Kiosque mobile
d'informations
Campagne sur les réseaux
sociaux (tous publics,
spécialisés métiers, etc.)
Bouche à oreilles...

Articles presse
Flyers d'inscription
Internet - Réseaux
sociaux
Appel à volontaires
Tirage au sort
Échantillonnage
Mailing
Appui sur des acteurs
relais qui mobilisent
Sollicitation directe sur
les lieux de travail, de
vie, de mobilité ou de
loisirs...

Forums publics
Ateliers citoyens, de quartiers, Groupes
de travail thématiques
Ballades urbaines, Diagnostics en
marchant, bus itinérant, stand sur le
marché ou en centre bourg
Cafés ou apéros citoyens
Panel citoyen, Focus groups
Ateliers de cartographie participative
Concours photos
Forums en ligne, Enquêtes usagers,
Questionnaires, entretiens
Prospective (cf Boîte à outils Visions+21)
Design ...

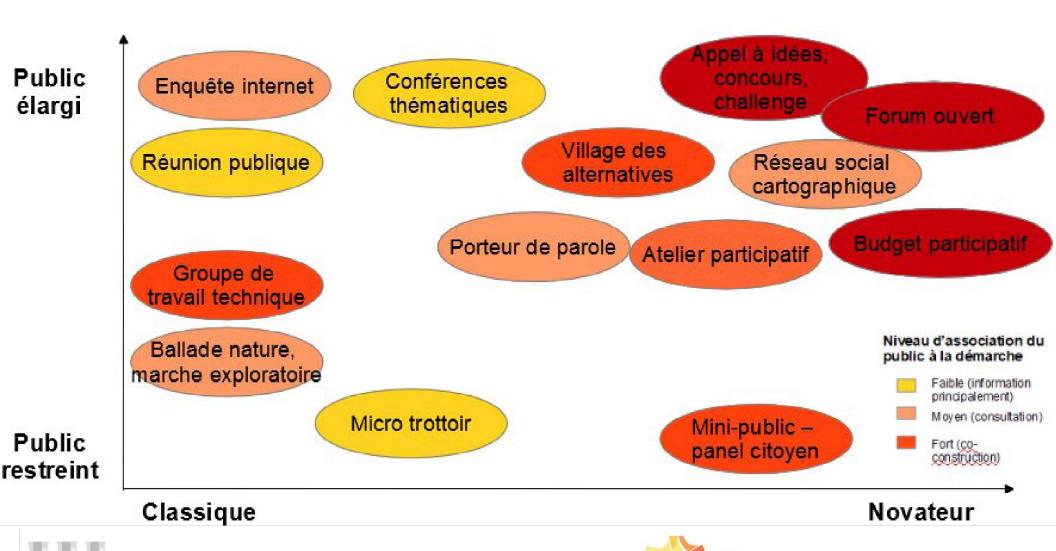
Source : Enquête Cerema 2021 Pratiques de participation mises en œuvre par les collectivités

Autre ressource : Guide méthodologique pour la concertation des Val-de-Marnais- CD Val de Marne- 2008





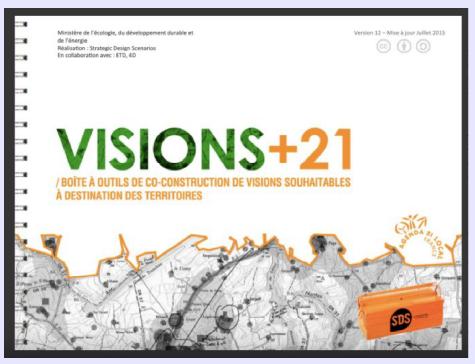
II- Mobiliser les acteurs : adapter/mixer les méthodes en fonction de ses objectifs



PREPREPRE

27

MULTIPLES RESSOURCES MÉTHODOLOGIQUES ...







Les démarches de participation citoyenne

Boîte à outils



SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL POUR
LA MODERNISATION
DE L'ACTION
PUBLIQUE

Des activités d'animation mobilisantes et participatives

Plusieurs des outils d'animation expérimentés par notre équipe de conseillers et conseillères en développement collectif et des trucs pour bien réussir vos animations







EN SYNTHÈSE, QUELQUES RECOMMANDATIONS

- > Communiquer clairement et régulièrement sur les points soumis à la concertation, les règles du jeu, échéances et l'état d'avancement du projet
- > Mobiliser des moyens à la hauteur des ambitions : la participation est une démarche exigeante en matière de mobilisation (ressources humaines, communication, logistique) et d'animation pour être productive
- > Choisir les outils en fonction des objectifs poursuivis et des publics visés (accorder la forme avec le fond)
- > Varier les méthodes et outils pour toucher largement, mixer supports physiques et numériques et diversifier les moyens d'expression : écrits et oraux
- > Instaurer un état d'esprit et une dynamique d'échanges ; rendre compte de ce qui a été retenu (ou pas) des propositions citoyennes et expliquer les décisions prises

! Pas de solutions clés en mains : créativité, réactivité, transparence et souplesse sont les ingrédients d'une démarche participative réussie





Quelle(s) méthode(s) ?

Le choix des méthodes doit prendre en considération les 5 éléments suivants:

- **Objectifs**: les raisons de la participation et les résultats escomptés
- **Sujet** : la nature et l'ampleur de l'enjeu
- Participants: les personnes qui sont concernées, intéressées ou susceptibles de contribuer aux solutions
- Durée : le temps disponible
- Moyens: la disponibilité des ressources, moyens humains, communication et logistique

En synthèse, quelques recommandations ... et pour vos PCAET

- Formuler clairement les objectifs attendus de la mobilisation par la collectivité, et bien préciser ce sur quoi elle porte ;
- Aborder la mobilisation au sein d'une stratégie d'ensemble, en bonne coordination entre les différentes démarches (PCAET, Scot, PLUi, PDU, etc.);
- Vérifier l'adéquation entre les objectifs attendus, le moment choisi, le public ciblé, le lieu et le dispositif mobilisé;
- Expliquer l'objectif de la démarche de PCAET, les éléments externes à prendre en compte (aspects réglementaires, schémas ou prescriptions de niveau supérieur) ;
- Fixer le cadre, les règles du jeu et les limites de la mobilisation dès le lancement de l'action
- Veiller à la diversité des publics mobilisés dans le cadre de l'ensemble de la démarche;
- Identifier les alliances avec les acteurs clés, et les partenariats existants ou à créer;
- Chercher à renouveler le format des dispositifs les plus traditionnels (réunions publiques, groupes de travail technique, etc.) par des techniques d'animation ou de mobilisation diversifiées et innovantes;
- Recourir autant que de besoin à un/des animateur(s) ou médiateur(s) spécialisés





Synthèse : Recommandations pour le succès et la pérennité des démarches de mobilisation territoriale

- S'adapter aux contraintes et à la temporalité des acteurs partenaires (cycle de fonctionnement des entreprises, fonctionnement associatif, collectifs citoyens, etc.)
- Savoir reconnaître l'expertise d'usage et de la capacité à agir
- Rendre compte, en cours, et après coup, aux acteurs mobilisés, de ce qui a été retenu de sa contribution;
- et rendre compte à un public plus large, au terme de la démarche, de ce que la mobilisation a apporté globalement au PCAET.





Merci de votre attention

Philippe VIVIERE - philippe.viviere@cerema.fr Anne HILLERET - anne.hilleret@cerema.fr



